

ENERGYCITIES

*policy paper*

---

## LE PACTE VERT POUR L'EUROPE : A QUAND UNE REELLE TRANSFORMATION SOCIETALE ?

Décembre 2019

Les grandes mobilisations pour le climat de ces dernières années n'auront pas été vaines. La Commission européenne a finalement reconnu l'ampleur – et l'urgence – de la crise écologique et sa Présidente, Ursula von der Leyen, en a fait la priorité numéro un de son nouveau mandat sous le vocable de « pacte vert pour l'Europe ». [Ce vaste programme](#), composé de 50 mesures visant à mettre l'Europe sur une trajectoire neutre pour le climat d'ici 2050, est remarquablement ambitieux au regard de la multitude des enjeux climatiques qui y sont abordés. En effet, presque tous les secteurs sont concernés, de l'énergie aux transports, en passant par la mobilité, l'industrie, les bâtiments, les déchets, la biodiversité, le commerce international, la pollution de l'air, sans oublier l'économie et les finances.

Mais injecter une dose de climat dans chacun des secteurs de l'économie sans opérer un réel changement de paradigme sera-t-il suffisant ? A quand la grande transformation sociétale que les citoyen·ne·s appellent désespérément de leurs vœux ?

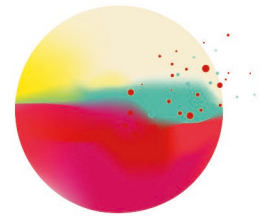
Dans son [Manifeste de 2019](#) publié en amont des élections européennes, Energy Cities demandait à l'UE de prendre huit mesures et

réformes aux résultats rapides, ou plus disruptives. Toutes sont au moins partiellement abordées dans le pacte vert, mais il reste encore beaucoup à faire.

### De nouveaux espoirs pour la gouvernance économique de l'UE

La proposition la plus disruptive du pacte vert pour l'Europe est sans conteste l'engagement de la Commission européenne de « [recentrer] le processus semestriel de coordination macroéconomique européen en vue d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations Unies ». Cela signifie que l'exécutif européen est déterminé à mettre la durabilité – et non plus seulement le contrôle de la dette publique – « au cœur » de la politique économique européenne. Par ailleurs, la Commission prévoit de comparer les pratiques des Etats membres en matière de budgétisation verte et de les encourager à tenir compte des « considérations environnementales et des risques pour l'environnement » dans leurs budgets annuels et plans budgétaires.

Dans cette communication sur le pacte vert, la Commission affirme que la réforme doit être menée de façon à ne laisser personne



ENERGYCITIES

*policy paper*

---

## LE PACTE VERT POUR L'EUROPE : A QUAND UNE REELLE TRANSFORMATION SOCIETALE ?

Décembre 2019

de côté, ce qui implique que les mesures de tarification du carbone doivent tenir compte des citoyens les plus vulnérables.

Des règles budgétaires plus souples, qui n'entravent pas les investissements en lien avec le climat, et notamment ceux visant à améliorer l'efficacité énergétique, sont essentielles pour les collectivités locales.

Par ailleurs, conformément à la proposition de notre manifeste, nous recommandons d'aller encore plus loin en appelant les Etats membres à adopter le principe de budget carbone au niveau national, une approche que des villes ont déjà commencé à mettre en œuvre.

### **Plus de budget pour l'action climat, mais pas de budget « à l'épreuve du climat »**

Le pacte vert pour l'Europe fait à plusieurs reprises référence à la nécessité « d'intégrer les questions climatiques » à tous les niveaux du budget européen. Alors que sur l'ensemble du budget, l'action pour le climat devra représenter au moins 25 % des dépenses, il est clairement indiqué que la politique agricole commune devra, par exemple, consacrer 40 % de ses dépenses aux mesures climatiques, et que 30 % des fonds alloués au nouveau programme «

InvestEU » « contribueront à la lutte contre le changement climatique ».

Toutes ces déclarations sont bien sûr encourageantes, mais la Commission doit avant tout s'assurer que chaque euro dépensé contribue à atteindre les objectifs climatiques en adoptant une méthodologie et une procédure de suivi ambitieuses.

### **Le mécanisme pour une transition juste : une bonne idée mais des occasions manquées**

Les aspects de justice sociale, de solidarité et d'équité sont réellement mis en avant dans le discours de la Commission présidée par Mme Von der Leyen. La proposition initialement présentée par le Parlement européen de créer un Fonds pour la « transition juste » de 5 milliards d'euros est devenue un mécanisme plus vaste rassemblant différents mécanismes et sources de financement européens, le but étant de générer à terme des investissements à hauteur de 100 milliards d'euros.

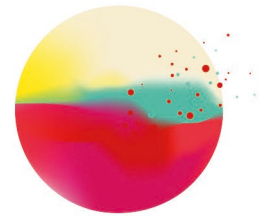
Malheureusement, alors que cette proposition avait la capacité de transformer les économies locales dans toute l'Europe, son étendue reste limitée. En effet, elle vise

---

**Main Office**  
2 chemin de Palente  
FR - 25000 BESANCON

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)  
+33 381 65 36 80  
[info@energy-cities.eu](mailto:info@energy-cities.eu)  
@energycities @energycities.eu

**Brussels Office**  
Rue d'Arlon 63-65  
BE - 1040 BRUSSELS



ENERGYCITIES

*policy paper*

---

## LE PACTE VERT POUR L'EUROPE : A QUAND UNE REELLE TRANSFORMATION SOCIETALE ?

Décembre 2019

essentiellement à transformer « les secteurs en déclin [en] secteurs en expansion », et cela uniquement dans les pays et régions dont l'économie repose sur les énergies fossiles polluantes ou sur des industries fortement consommatrices d'énergie.

### **Un pacte pour le climat qui peine à s'appuyer sur la Convention des Maires**

Le pacte européen pour le climat est l'autre grande proposition du pacte vert pour l'Europe, qui aurait pu avoir un impact extraordinaire. Comme indiqué dans la communication : « Les événements politiques récents montrent que les politiques innovantes ne fonctionnent que si les citoyen·ne·s sont pleinement associé·e·s à leur élaboration ». En effet, le climat socio-économique actuel est l'un des nombreux arguments qui plaident en faveur d'une association des citoyen·ne·s à l'élaboration des politiques énergétiques et climatiques. Louvain, Nantes, Barcelone et bien d'autres villes et municipalités dans toute l'Europe font preuve d'une créativité remarquable lorsqu'il s'agit d'appliquer ce principe à leur niveau. Leur exemple, et bien d'autres encore, doivent être largement disséminés et reproduits en Europe. La Convention des Maires est le bon instrument pour impulser

ce changement à l'échelle européenne, en recentrant ses engagements sur la création d'alliances locales pour des transformations socio-écologiques.

Dans la proposition actuelle, la Convention des Maires n'est mentionnée que comme un outil de partage de bonnes pratiques entre villes et de développement de leurs capacités.

### **Aucune nouveauté en matière de planification du système énergétique**

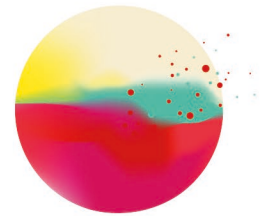
Malgré une brève mention des communautés énergétiques dans le chapitre consacré au pacte européen pour le climat, la proposition de pacte vert pour l'Europe considère encore les marchés énergétiques comme des marchés où les décisions doivent être imposées d'en haut. En effet, il semblerait que la Commission continue de voir la planification énergétique du point de vue de l'offre, plutôt que de la demande, en donnant un rôle important à l'éolien en mer et aux gaz décarbonés, tout en plaçant la neutralité technologique... Les grands projets d'interconnexion occupent presque tout l'agenda politique et le paramètre de « rentabilité » semble l'emporter sur toute autre considération, comme la résilience locale ou la cohésion sociale.

---

**Main Office**  
2 chemin de Palente  
FR - 25000 BESANÇON

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)  
+33 381 65 36 80  
[info@energy-cities.eu](mailto:info@energy-cities.eu)  
@energycities @energycities.eu

**Brussels Office**  
Rue d'Arlon 63-65  
BE - 1040 BRUSSELS



ENERGYCITIES

*policy paper*

---

## LE PACTE VERT POUR L'EUROPE : A QUAND UNE REELLE TRANSFORMATION SOCIETALE ?

Décembre 2019

Or la logique de l'énergie citoyenne, telle que mise en avant dans les directives sur les énergies renouvelables et sur l'électricité, devrait imprégner l'ensemble des politiques énergétiques européennes, et ce dans toutes leurs dimensions. Le principe de « subsidiarité énergétique », selon lequel les ressources locales (comme la chaleur résiduelle, le solaire, la géothermie, la biomasse, etc.) doivent être utilisées en priorité, devrait également trouver une résonance dans la politique énergétique européenne..

### **Stratégies en matière de mobilité et de bâtiments : quelle vue d'ensemble ?**

Le secteur de la mobilité doit engager une profonde mutation, et ne peut se contenter d'un simple vernis écologique. L'accent mis sur les technologies et processus « intelligents » (mobilité électrique, outils numériques, etc.) plutôt que sur les mesures « non techniques » (réappropriation de l'espace public, infrastructures pour cyclistes et piétons) ne permettra pas d'offrir aux habitant·e·s l'environnement urbain paisible et harmonieux auquel ils ont droit.

Concernant les bâtiments, la Commission a proposé d'engager « une vague de rénovation », une initiative conséquente qui vise à au moins doubler les taux actuels de rénovation des bâtiments publics et privés dans l'UE. Là encore, il sera important de veiller à conserver « une vue d'ensemble » à l'échelle du quartier ou de l'arrondissement, et non seulement de l'îlot urbain.

### **En conclusion...**

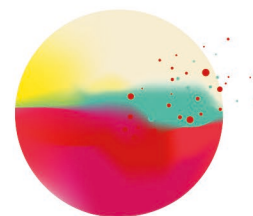
Bien qu'ambitieux dans son intention, le pacte vert pour l'Europe reste un assemblage hétérogène de solutions disparates qui ne permettent pas d'enclencher le changement de système et de mentalité dont nous avons besoin. Pour reprendre une image technique, cette stratégie s'apparente à une série de « modules d'extension », alors que nous avons besoin d'un changement complet de logiciel afin de « reprogrammer » entièrement le système d'élaboration des politiques européennes et encourager les économies locales régénératives.

---

**Main Office**  
2 chemin de Palente  
FR - 25000 BESANÇON

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)  
+33 381 65 36 80  
[info@energy-cities.eu](mailto:info@energy-cities.eu)  
@energycities @energycities.eu

**Brussels Office**  
Rue d'Arlon 63-65  
BE - 1040 BRUSSELS



ENERGYCITIES

*policy paper*

---

---

# LE PACTE VERT POUR L'EUROPE : A QUAND UNE REELLE TRANSFORMATION SOCIETALE ?

Décembre 2019

**More information:**

Publications récentes

- **Notre manifeste** (Mai 2019)
- **Fond pour une transition énergétique juste** (Mai 2019)
- **Lettre Collective: Integrated building renovations can help to deliver a successful European Green Deal** (Decembre 2019)

---

**Main Office**  
2 chemin de Palente  
FR - 25000 BESANÇON

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)  
+33 381 65 36 80  
[info@energy-cities.eu](mailto:info@energy-cities.eu)  
[@energycities](https://twitter.com/energycities) [@energycities.eu](https://www.facebook.com/energycities.eu)

**Brussels Office**  
Rue d'Arlon 63-65  
BE - 1040 BRUSSELS